

### Sous-traitance.

Nous, Elus CGT sommes interpellés par nos collègues sous-traitants de LS Services et Insiema (2 entreprises effectuant la relève pour le compte d'ERDF et GRDF) au sujet d'un vent fortement répressif se traduisant par des sanctions comme des entretiens préalables, des mises à pieds et quelques fois des licenciements sur des prétextes fallacieux : rayure sur la voiture de service, avoir tourné le dos au chef, pseudo plainte de clients, horodatage non respecté...

Ces méthodes bien connues inspirées du « Lean Management », consistent à licencier une frange du personnel régulièrement afin de semer la terreur. Nos camarades sont au courant de source sûre que leur direction a prévu un budget pour indemniser les salariés licenciés...

Dans le cas présent, ces employeurs indélicats anticipent la fin programmée de l'activité relève avec l'arrivée des compteurs dits intelligents Linky et Gazpard en licenciant abusivement leurs salariés afin de ne pas avoir à leur verser les primes prévues par la loi pour un licenciement économique. **Bien évidemment, ces salariés épaulés par la CGT sont en train d'organiser la riposte.**

**Car un des buts de la CGT est bien de solidariser les salariés quel que soit leur statut.**

Nous avons rencontré plusieurs de ces camarades des 2 entreprises qui nous décrivent leur souffrance par la terreur organisée par leurs directions : urgence de stopper ce harcèlement, contre-relève refaite pour tenter de piéger les salariés, la repasse est imposée à tout prix, quel que soit le temps, les chefs vont ouvrir les boîtes aux lettres des clients pour fliquer le travail des salariés, des femmes (ce qu'il en reste) qui pleurent, défaitisme ambiant, directions qui se retranchent courageusement derrière le cahier des charges d'ERDF, convocation à la Médecine du Travail au bout de 7 ans, 1300 euros par mois, la direction scinde le personnel entre ceux qui travaillent et ceux qui fliquent, utilisation de l'horodatage pour établir nos fiches de paies...

Comme ce grave Accident du Travail dans le Jura entraînant 2 mois de coma pour le salarié, pour lequel la direction nous a averti que le lendemain et s'est engagée à gérer l'affaire.

Après le refus de la direction que les élus du personnel CGT fassent une visite sur le site concerné, la direction, malgré ses engagements, n'a fait aucune démarche envers le salarié victime de l'Accident du Travail et sa famille.

A ce stade, la CGT s'étonne de voir ces jeunes sociétés utiliser des méthodes mûres et réfléchies pour terroriser les salariés...

**Le but premier de ces entreprises semble être de faire des bénéficiaires à tout prix sans se soucier du bien-être des salariés. Et tester la capacité des salariés à se défendre. Dans ces conditions, il est sûr que notre CGT dérange.**

**Ces entreprises cherchent par tous les moyens à supprimer toutes les formes de contre-pouvoirs, la CGT en est le principal.**

Electriciens et Gaziers, vous aurez compris le message : ne pas militer, ne pas s'investir pour les autres et surtout ne pas se défendre !

**L'un d'entre eux s'appelle Ghislain Begnaud, représentant du personnel CGT depuis 2011 chez INSIEMA, en couple, deux enfants.**

Son employeur a pris comme une véritable attaque le fait que Ghislain a contribué à faire voter une expertise en CHSCT sur les Risques Psycho Sociaux et la souffrance vécue par ses collègues.

Ne reculant devant rien, la direction lui reproche d'être à l'origine des Risques Psycho Sociaux et de la souffrance vécus par le personnel !

La CGT considère que nous avons le devoir de riposter car Ghislain n'a fait que son devoir de représentant du personnel en dénonçant les conditions de travail exécrationnelles que vivent ses collègues.

Rappelons-nous que jusqu'en 2006, l'activité de relève des compteurs était encore confiée à des agents Statutaires. Nous sommes nombreux à avoir exercé cette activité et à regretter aujourd'hui qu'elle soit réalisée par des salariés aux garanties collectives bien inférieures aux nôtres...

Notre Syndicat estime que défendre notre camarade revient à réparer une injustice mais aussi parce que c'est la meilleure façon de dissuader nos employeurs de continuer à sous-traiter des activités afin de démunir toujours plus les salariés !

**Devant une telle situation, la CGT organise un rassemblement avec conférence de presse jeudi 12 février à 7h30 sur le site de Fenaisons et vous appelle à marquer votre soutien à l'aide de 2h00 d'arrêt de travail.**

**Le dossier a pris une dimension nationale et toute la FMNE CGT suit l'affaire de très près.**

**Quand on touche un militant CGT, c'est toute la CGT qui riposte !**

## **Projet de transformation des entreprises, impact sur l'organisation des activités mixtes du Service Commun**

Lors de la dernière réunion de la Délégation Spéciale (CCE ERDF et GRDF), l'action de la CGT a permis de renvoyer le dossier à une séance ultérieure en raison d'un besoin d'informations complémentaires pour pouvoir apprécier le dossier et donner un avis. **Ce projet concerne aussi les fonctions supports, tertiaires et logistiques pour lesquelles nous n'avons aucune lisibilité, entre coopération entre eRDF et GrDF au sein du Service Commun et vellétés des groupes EDF et GDF-Suez de constituer des Directions mutualisées (voir des filiales dédiées hors statut des IEG).** La CGT ne peut accepter que les 10 000 salariés de ces unités soient les sacrifiés des projets de transformation des entreprises, ou paient par une recherche de gains de productivité les éventuelles améliorations dans le domaine exploitation. Pour la CGT, la maîtrise de ces activités en propre par les entreprises est une nécessité pour assurer leur autonomie dans le cadre du secteur régulé... **Et la CGT rappelle enfin que la qualité de service de ces entités est essentielle à notre vie quotidienne: une baisse de celle-ci aurait des conséquences importantes.** La CGT exige de connaître la politique des entreprises dans ce domaine, les conséquences sociales, économiques et industrielles de leurs projets pour les unités concernées (USR et UO nationales), et qu'aboutissent des négociations sur l'évolution et la revalorisation des rémunérations/classifications de ces métiers. Par ailleurs, la CGT a demandé que l'ensemble du dossier soit corrigé de ses nombreuses erreurs de rédaction et de chiffrage. Et que les directions précisent un certain nombre de leurs orientations par un chiffrage précis et cohérent avec les PMT et GPEC des entreprises. Ces données étant notoirement absentes et pourtant nécessaire à une analyse complète du dossier. Dans l'attente de la fin des discussions nationales et de l'avis de la Délégation Spéciale des CCE eRDF et GrDF, il ne peut y avoir de concertations locales. La CGT appellera ses organisations à la plus grande vigilance pour que le processus de dialogue social soit respecté. De même, des négociations sont en cours sur le redécoupage de nos CHSCT. Comme à son habitude, la direction va chercher à en réduire le nombre pour en réduire les moyens d'action et faire reculer la proximité. **La CGT continuera à œuvrer pour conserver des CHSCT efficaces, de proximité dans l'intérêt du personnel.**

## **Transition Energétique**

**Après la grande manifestation parisienne du 29 janvier à l'appel de la CGT et FO, qui a réuni 17 000 Electriciens et Gaziers bien déterminés à ne pas se laisser faire, les débats sur le dossier ont repris hier au Sénat.**

Les menaces de régionalisation avec liquidation du Statut du Personnel, de privatisation des barrages, de fermeture des 19 tranches de production nucléaires, de hausse conséquente des tarifs de l'énergie et de la fin de la péréquation tarifaire sont toujours bien réelles.

Sans parler des passerelles en moins en terme de carrière pour les agents, bien pratiques aujourd'hui pour changer d'unité ou de région...

C'est pourquoi la CGT vous invite à proposer et à vous inscrire dans les actions diverses en direction des élus politiques et les usagers. Les militants de la CGT vont continuer à venir à votre rencontre.

Les attaques des employeurs, du Medef et du gouvernement sont cohérentes et coordonnées : dans le même temps, ils cherchent à transformer la société exclusivement au service de la finance, tout en réduisant les libertés des salariés, aussi bien pour s'exprimer que pour agir.

**La loi Macron discutée en ce moment à l'Assemblée Nationale en est la parfaite illustration.**

Car ce qui se joue avec cette loi, c'est la généralisation du travail du dimanche, la fin de la notion de travail de soirée, la fin de l'Inspection du Travail, la fin de la Médecine du Travail, la fin des Prud'hommes, la fin des CHSCT, des CE actuels... Alors que les études montrent que les entreprises dotées de CHSCT ont 7 fois moins d'accidents du travail...

**En résumé, moins de droits et donc de libertés pour les travailleurs et davantage de droits et de pouvoir pour le patronat.**

Enfin, concernant la sous-traitance, un accord, signé par la direction d'ERDF et tous les Organisations Syndicales régit les conditions de travail et les rapports sociaux à entretenir avec ces salariés. **Cet accord s'appelle Sous-Traitance Socialement Responsable et rappelle les engagements sociaux de la direction d'ERDF envers ces populations.**

**Et vous Monsieur le président, en qualité de représentant de l'employeur ERDF au CHSCT, vous pensez quoi de l'application de l'accord STSR dans le cadre de ce qui se passe chez LS Services et Insiema ?...**